

## Chapitre 1

# AU COMMENCEMENT, LE SAVOIR

### UNE ÉDUCATION QUI FORME DES GÉNÉRATIONS CRÉATIVES ET CONFIANTES

Il n'y aura de croissance forte que si la société est capable d'aider chacun à trouver les domaines dans lesquels il peut être le plus heureux et le plus créatif. La croissance dépend à long terme du potentiel de la jeunesse, de sa confiance en elle-même, de son optimisme, de son goût de créer, de sa capacité à innover, enfin de son insertion professionnelle et personnelle au sein de la société. La jeunesse représente aussi la source des plus grandes entreprises de l'avenir. Beaucoup des plus récentes aventures industrielles et numériques du monde, américaines pour la plupart, ont été créées par des jeunes de moins de 25 ans. La croissance dépend aussi de la capacité de notre société à ne pas reporter sur sa jeunesse ses dépenses d'aujourd'hui.

La créativité, la mobilité et l'agilité de la jeunesse sont avant tout déterminées par la maîtrise des comportements et des savoirs fondamentaux acquis dès le plus jeune âge. Elles dépendent donc de la capacité de la famille, de l'environnement social et des enseignants à valoriser les aptitudes intellectuelles, académiques, sportives ou artistiques de chacun, à élargir les critères d'appréciation des potentialités des jeunes, à les sensibiliser à l'importance de la volonté, de la résistance à l'échec, du questionnement et du travail en équipe.

#### **Une dépense d'éducation en constante augmentation**

La France consacre une part considérable et croissante de sa richesse à l'éducation : la dépense d'éducation a été multipliée par 1,8 depuis 1980 pour atteindre 6,8 % du PIB aujourd'hui, soit 1 920 € par habitant et 7 160 € par élève ou étudiant.

La dépense par élève du primaire a crû de 79 % depuis 1980, pour s'élever à 4 990 € par élève. La dépense moyenne par élève du secondaire a augmenté de 61 %, atteignant 8 810 € en 2006. La dépense

d'éducation consacrée à l'enseignement supérieur a crû de 120 % depuis 1980 et représente aujourd'hui 9 370 € par étudiant.

### **Des résultats pourtant très décevants**

Malgré ces efforts :

- Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est un des plus élevés des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), et approche les 22 % en 2007, sans être jamais descendu sous la barre des 15 % depuis 1980 ;
- 40 % des élèves de CM2 finissent leur scolarité primaire avec de graves lacunes ;
- 17 % des jeunes quittent l'enseignement sans avoir ni Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), ni Brevet d'études professionnelles (BEP), ni baccalauréat ;
- 50 000 jeunes par an, soit environ 6 % d'une génération, proportion considérable, sortent du système scolaire avant la terminale ;
- 41 % des étudiants interrompent leurs études sans avoir de diplôme (11 points de plus que la moyenne de l'OCDE) ;
- Selon une étude américaine (Programme international de recherche en lecture scolaire – 2007), en lecture, les élèves français se classent 27<sup>e</sup> sur 40, derrière les élèves de Russie, d'Italie, d'Allemagne ou des États-Unis, et régressent par rapport aux enquêtes précédentes ;
- Dans le domaine des sciences, les enfants français passent de la 10<sup>e</sup> à la 19<sup>e</sup> place sur 30 selon l'OCDE. Pourtant, les pays qui ressortent en tête du classement ne sont pas ceux qui consacrent le plus d'argent à chaque élève.

Le poids de l'origine sociale n'a jamais autant déterminé les parcours scolaires, et ces derniers n'ont jamais autant déterminé les parcours professionnels :

- 52 % des enfants d'ouvriers obtiennent leur baccalauréat, contre 85 % des enfants de cadres supérieurs. Moins de la moitié des enfants des classes populaires passent le baccalauréat général, alors que c'est le cas de 83 % des enfants des cadres supérieurs.
- Dans l'enseignement supérieur, la part des enfants d'origine modeste au sein des grandes écoles (Polytechnique, École nationale d'administration [ENA], Hautes études commerciales [HEC], École normale supérieure [ENS]) a chuté, passant de 30 % dans les années 1950 à seulement 7 % aujourd'hui. Les fils d'ouvriers représentaient 25 % des admis à Polytechnique dans les années

Participer pleinement à la croissance mondiale. **Au commencement, le savoir**

1950, contre seulement 1 % aujourd'hui. Et la proportion est encore plus inégale dans les grands corps de l'État.

### **Les clés du changement**

Le temps est venu de modifier les modes d'éducation, d'orientation et de promotion au sein de la société. La préoccupation du résultat (qui n'est autre que la réussite de tous les élèves) doit aujourd'hui primer sur la simple exigence de moyens. La France peut faire beaucoup mieux avec les mêmes moyens.

La régression en lecture, en sciences et en relations humaines n'est pas une fatalité. Les pays qui ont progressé ou rattrapé leur retard ont, mieux que la France, tenu compte de la très grande plasticité de l'intelligence et de la création incessante de nouveaux rituels culturels. Ils ont tous tenu compte des rythmes scolaires fondés sur les processus biologiques d'apprentissage : grandes vacances moins longues, journées plus courtes et plus légères, sport et détente en début d'après-midi... Les rythmes scolaires français impliquent des journées lourdes et des programmes mal répartis qui ralentissent les processus d'apprentissage !

### **OBJECTIF Doter tous les enfants des atouts nécessaires au monde**

#### **DÉCISION 1**

- ▶ **Améliorer la formation des éducateurs et éducatrices de crèche et des assistantes maternelles, revaloriser leur diplôme et en augmenter le nombre.**

L'acquisition de la confiance se fait pour les deux tiers de tous nos enfants, quels que soient la culture et le niveau social, lors des dix premiers mois, bien avant le début de la parole. Pratiquement tous les enfants épanouis se trouvent dans des milieux affectifs et sociaux stables : lorsque arrive l'âge de l'école, ils sont les mieux préparés à en profiter. À l'opposé, un enfant sur trois connaît dès les premiers mois une difficulté de développement. Lorsqu'ils entrent à l'école, ils vivent cette épreuve comme un véritable traumatisme, régressent, dorment mal, et leur angoisse provoque une inhibition relationnelle et intellectuelle qui les place d'emblée parmi les mauvaises performances scolaires. Humiliés par l'école, ils se mettent à la détester et développent souvent des comportements hostiles.

Au total, quand ils arrivent à l'école primaire, les enfants présentent des différences en termes d'éveil, de maîtrise du vocabulaire, de capacité d'écoute, d'aptitude à retenir, etc. L'école primaire ne permet pas de réduire les difficultés décelées à la maternelle. Les facteurs de base de la croissance sont alors irréversiblement en place.

La prise en charge très tôt des enfants est par conséquent primordiale. Pour cela, il est fondamental de se donner des obligations de résultats en termes d'éveil des comportements pour les enfants dès la crèche ou la garde chez des assistantes maternelles. La priorité est de mieux former les 280 000 assistantes maternelles et l'ensemble des éducatrices de crèche pour qu'elles participent à l'acquisition par les enfants, dès les tout premiers mois de la vie, des éléments fondamentaux, dont le langage. Cette formation pourrait être largement effectuée par Internet, à coût très réduit, et pourrait être mise en place dès la rentrée 2009.

Aussi faut-il doubler de 120 à 240 heures le nombre d'heures de formation des assistantes maternelles et des éducatrices de crèche, et augmenter le nombre de ces personnels.

## **DÉCISION 2**

### **► Repenser le socle commun des connaissances pour y ajouter le travail en groupe, l'anglais, l'informatique et l'économie.**

L'Éducation nationale a défini un « socle commun des connaissances » qui s'articule autour de 7 « piliers » : la maîtrise de la langue française ; la pratique d'une langue vivante étrangère ; la connaissance des principaux éléments de mathématiques, et la maîtrise d'une culture scientifique ; la possession d'une culture humaniste ; la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ; l'acquisition des compétences sociales et civiques ; l'accession à l'autonomie et l'acquisition de l'esprit d'initiative. La maîtrise de ce socle est contrôlée en CE1, à la fin de l'école primaire, et au niveau du brevet. Dans ce socle, rien n'est dit sur la maîtrise d'Internet, la capacité à travailler en groupe, la maîtrise de l'anglais, le développement de la créativité ou l'apprentissage de l'économie.

Tous ces objectifs doivent être introduits sans pour autant alourdir la charge scolaire des enfants. L'apprentissage de l'anglais et l'usage d'Internet doivent être développés massivement dès le primaire. L'apprentissage d'Internet passe par la mise à disposition des outils dont il sera question plus loin. Internet permet de privilégier davantage des méthodes d'enseignement susceptibles de développer la créativité, le

questionnement, l'expérimentation et le travail de groupe. Il permet aussi de faciliter le développement d'aptitudes spécifiques (linguistiques, informatiques, artistiques, sportives, créatives) autant que les connaissances académiques, et de faire de l'échec une façon d'apprendre et non de punir.

L'enseignement de l'économie doit être aussi, dès le primaire, concret, positif, et exigeant sur les dimensions éthiques, sociales et écologiques de la croissance. Il devra expliquer le rôle du travail, de l'entreprise et de l'entrepreneur, montrer que le scandale est dans la pauvreté plus que dans la richesse, dans les injustices plus que dans les inégalités. Il devra expliciter le rôle relatif de la concurrence et des collectivités publiques dans la création et la répartition des richesses.

### **DÉCISION 3**

- ▶ **Prendre les moyens pour éviter les redoublements dans l'enseignement primaire.**

Le redoublement n'apporte aucune solution au retard des élèves. Il faut l'éviter au maximum. Le rôle du maître doit donc être avant tout de faire confiance et de donner confiance. L'optimisme s'acquiert dès ce stade et détermine le goût de travailler, de créer, d'entreprendre, essentiel à la croissance.

### **OBJECTIF Engager les établissements du primaire et du secondaire sur la réussite de tous leurs élèves**

### **DÉCISION 4**

- ▶ **Accorder plus d'autonomie aux établissements primaires et secondaires.**

Une autonomie de gestion accrue des établissements scolaires, depuis l'école primaire, permettrait de mieux adapter l'enseignement aux besoins.

Une liste de recrutement national constituant un « vivier » doit être établie, dans laquelle les établissements puiseront pour embaucher leurs professeurs. Cette autonomie permettrait aussi, en motivant les enseignants, d'encourager la nouveauté en matière de réussite scolaire, alors que le pilotage actuel des enseignements, trop centralisé et tatillon, leur ôte beaucoup de possibilités de s'approprier leurs cours et d'adapter la pédagogie aux besoins spécifiques des élèves.

Cette autonomie sera complétée par des moyens adaptés accordés aux écoles des quartiers et des banlieues défavorisés, dont il sera question plus loin.

#### **DÉCISION 5**

► **Évaluer les professeurs sur leur capacité à faire progresser tous les élèves.**

Chaque école devra faire l'objet d'une évaluation par une autorité administrative spécialisée et indépendante du ministère, tenant compte de l'avis des usagers, de leurs résultats, de leurs évolutions à moyen terme. Ces évaluations devront être rendues publiques.

L'évaluation des professeurs ne peut pas reposer uniquement sur les notes qu'obtiennent leurs meilleurs élèves ni sur l'examen d'inspecteurs. Elle doit aussi reposer sur une évaluation de leur pédagogie par leurs élèves, sur leur capacité à faire progresser chacun et sur la prise en compte des résultats scolaires ultérieurs.

#### **DÉCISION 6**

► **Permettre aux parents de choisir librement le lieu de scolarisation de leurs enfants.**

La carte scolaire, qui oblige les enfants à s'inscrire dans l'école de leur quartier, sépare les élèves des quartiers difficiles de ceux des centres-villes. Elle est contournée par ceux qui ont les moyens de bénéficier de passe-droits ou de financer des études dans un établissement privé. Il faut donc permettre, dans un premier temps, un libre choix total de l'établissement par les parents et les élèves, qui pourront tenir compte de l'évaluation publique des établissements. En cas de demande excédentaire pour un établissement, des priorités transparentes, géographiques et sociales, seront établies.

Des « droits à l'école » seront attribués à chaque enfant et utilisables dans toutes les écoles : ce dispositif permettra d'établir une véritable liberté de choix, pour que chacun puisse bénéficier dans son voisinage d'écoles publiques et privées conventionnées. En pratique, l'État affectera aux parents une somme d'argent par élève. Chaque parent pourra l'utiliser dans un établissement public ou privé de son choix. Le conventionnement des écoles privées devra être très strict sur la nature des enseignements et le respect des valeurs de la République. Les parents pourront ainsi bénéficier d'une totale liberté de choix de l'établissement et profiteront de ce financement quel que soit leur choix. La Suède utilise déjà ce système efficacement.

Par ailleurs, un développement du tutorat et de l'« apprentissage en ligne » doit aider les 300 000 élèves qui sortent du CM2 sans maîtriser les fondamentaux à rattraper leur retard. L'« apprentissage en ligne », qui permet de développer une véritable interactivité, évite en outre un séjour tardif à l'école, parfois vécu comme une humiliation.

**OBJECTIF Favoriser dans le secondaire l'éclosion de toutes les intelligences**

### **DÉCISION 7**

► **Refonder l'information sur l'orientation sur les carrières et prendre davantage en compte les aptitudes non académiques.**

Aujourd'hui, le choix des études se fait largement « par défaut » : les meilleurs élèves vont en section scientifique puis en classes préparatoires ; les autres s'inscrivent, presque à l'aveugle, en filières économique et sociale et littéraire, en filières technologiques, puis, s'ils continuent, vont dans les établissements techniques ou d'enseignement supérieur les plus proches, sans connaître ni les formations offertes ni leurs débouchés, et sans vocation particulière.

Afin de répondre à cette situation, il est nécessaire d'améliorer et de réformer l'information dès la classe de quatrième, afin que les futurs étudiants connaissent les débouchés professionnels des diverses filières (nombre de postes offerts, délais d'obtention des emplois, rémunérations à la sortie...) et soient avertis des places offertes dans la discipline recherchée, lorsqu'elles sont limitées en nombre, comme c'est le cas pour la médecine.

L'orientation est aujourd'hui le privilège des enfants dont les parents sont les mieux informés, en particulier des enfants d'industriels, de professeurs et de cadres. Elle doit être faite de façon plus efficace, beaucoup plus adaptée aux exigences de la société d'après-demain et des connaissances.

De plus, l'orientation des élèves dans l'enseignement secondaire et le recrutement dans le supérieur restent concentrés sur des critères purement académiques (carnet de notes, capacité à apprendre par cœur des connaissances et à les restituer, etc.). Les modes d'orientation doivent désormais prendre en compte leurs résultats dans la durée, apprécier la motivation, l'ensemble de leurs aptitudes, la créativité, le dynamisme, les dons particuliers à chacun, en tenant compte de leur environnement personnel.